

La SOPFEU s'attend à une hausse des incendies de cause humaine

Plusieurs villégiateurs profiteront de l'arrivée de la saison estivale et des festivités de la Fête nationale du Québec pour se rendre en forêt. Cependant, ces sorties ne sont pas sans conséquence. En effet, les activités récréatives causent près de 130 incendies qui détruisent 2 500 hectares de forêt annuellement. Afin de prévenir l'éclosion de nouveaux brasiers, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) tient à rappeler certaines règles de sécurité.

Chaque année, quelque 50 incendies se déclarent en raison d'un feu de camp mal éteint ou laissé sans surveillance. En respectant les modalités prescrites par le [Règlement sur la protection des forêts](#), la destruction d'une vingtaine d'hectares de forêt pourrait être évitée.

Pour un feu de camp sans conséquence :

- Dégager le sol de toute matière combustible (herbe, brindilles, feuilles mortes) ;
- Allumer un feu d'une dimension maximale d'un mètre par un mètre ;
- Effectuer une surveillance constante et conserver de l'eau à proximité ;
- Éteindre le feu en l'arrosant et en mélangeant bien les cendres ;
- Vérifier qu'aucune source de chaleur ne subsiste ;
- Rester sur les lieux jusqu'à ce que le feu soit complètement éteint.

Pour des feux d'artifice hauts en couleur :

- Valider que la réglementation municipale le permet ;
- S'installer loin des secteurs boisés ;
- Dégager le lieu d'allumage de toute matière combustible ;
- Inspecter le site après l'activité pour s'assurer qu'aucune combustion ne persiste.

Depuis le début de la saison de protection, la **SOPFEU observe une tendance à la hausse des incendies de cause humaine** par rapport à la moyenne des dix dernières années. Pour en diminuer l'occurrence, la SOPFEU met à la disposition de la population une application mobile qui informe sur le danger d'incendie, les feux en activité et les restrictions en vigueur.

Depuis le début de la saison de protection, 250 incendies, dont 97 % de cause humaine, ont brûlé 2 789 hectares de forêt. Comparativement, la moyenne des dix dernières années s'élève à 239 feux pour 28 131 hectares.

